



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 297-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 10 juillet 2019, est entré en vigueur le 13 août 2019, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 297-2019 est d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrcclotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 25^{ème} jour du mois de septembre 2019.

Stéphane Bergeron
Directeur général